

**SOCIÉTÉ**


## Les ACEF lancées sur tous les fronts

Après avoir connu leur heure de gloire dans les années 70, puis une scission, les Associations coopératives d'économie familiale (ACEF) persistent à défendre le consommateur sur tous les fronts mais, le financement est difficile et les coopératives repensent leur action. Clément Trudel rappelle leur histoire et dit où elles en sont.

Page B-1

**PERSPECTIVES/CEI**

## Les dépouilles de l'empire

Le décret plaçant la flotte de la mer Noire sous la juridiction de Moscou est entré en vigueur hier provoquant à Kiev la fureur des députés ukrainiens dont certains ont demandé la rupture des relations diplomatiques avec la Russie. En vertu du décret signé mardi par le président russe Boris Eltsine, la flotte sera financée par la Russie mais restera sous le commandement militaire conjoint de la CEI. Kiev en revanche veut obtenir au moins 30 % des navires de guerre de la mer Noire, afin de créer sa propre flotte. Moscou juge ce pourcentage trop élevé.

Jocelyn Coulon

D'ultimatums en avertissements, de déclarations en décrets, la Communauté des États indépendants (CEI), ce machin ingouvernable qui a remplacé l'ex-URSS, est sur le point de sombrer dans les flots houleux de la mer Noire. L'Ukraine et la Russie, les deux pays qui tiennent à bout de bras la CEI, sont à couteaux tirés sur la question du partage des biens de l'Armée rouge, des dépouilles d'empire particulièrement convoitées.

L'affrontement entre les deux grandes républiques slaves, qui a pris hier un tour menaçant avec le déploiement de soldats de la CEI sur la base de Sébastopol dont les Ukrainiens réclament le contrôle, était inévitable tant la dynamique du nationalisme et la définition pour le moins floue des pouvoirs de la nouvelle communauté les poussent dans des directions opposées.

En décembre dernier, la Russie, l'Ukraine, le Bélarus et le

Kazakhstan avaient créé la CEI pour succéder à l'Union soviétique dont plus personne ne voulait. L'accord, qui fut conclu entre les quatre États, auxquels devaient se joindre sept autres républiques, stipulait entre autres que la Russie gardait le contrôle sur les armes nucléaires et que les forces armées étaient dotées d'un commandement central.

L'encre de cette énième entente était à peine sèche que les signataires prenaient des mesures pour en annuler tous les engagements. La logique de l'indépendance nationale, tant réclamée par les différentes républiques, ne pouvait supporter que la défense même de cette indépendance fasse l'objet de décisions centralisées... à Moscou.

D'abord l'Ukraine annonça la création d'une armée nationale et exigea que tous les soldats stationnés sur son territoire choisissent leur camp. Le Bélarus, la Moldova et l'Azerbaïdjan ont emboîté le pas. Puis le président ukrainien, Leonid Kravtchouk, revenait sur sa promesse de transférer les armes

Voir page A-4: La dépouille

## La moitié des finissants du secondaire occupent un emploi à temps partiel

Le Conseil supérieur s'inquiète

Caroline Montpetit

ALORS que plus de la moitié des finissants du secondaire occupent un emploi rémunéré parallèlement à leurs études, la plupart des élèves québécois accordent moins de cinq heures par semaine au travail scolaire à la maison.

Comparativement, en 1972, seulement 30 % des élèves de cinquième secondaire occupaient un emploi rémunéré durant l'année scolaire.

Une très faible minorité des étudiants travaillent pour subvenir à leurs besoins essentiels, soit pour aider leurs parents. En majorité, les élèves du secondaire cherchent à ga-

agner de l'argent pour se payer des vêtements et des sorties.

Telles sont les grandes lignes d'un avis du Conseil supérieur de l'Éducation rendu public hier, sur le travail rémunéré des jeunes en dehors des cours.

En général, conclut le Conseil, les élèves sont plus valorisés par l'occupation d'un emploi que par le travail académique...

Et en conséquence, poursuit le Conseil, l'école devrait rehausser ses exigences pour se réapproprié l'énergie investie par les élèves dans un emploi à l'extérieur des cours.

Dans une série de recommandations faites au ministre de l'Éducation

Voir page A-4: La moitié

## L'Hôtel-Dieu déménagera

### Le conseil des ministres entérine le projet malgré l'opposition du Tout-Montréal

Michel Venne

de notre bureau de Québec

EN DÉPIT d'une levée de boucliers, le conseil des ministres a approuvé hier la recommandation du ministre de la Santé, M. Marc-Yvan Côté, en faveur du déménagement de l'Hôtel-Dieu de Montréal à Rivière-des-Prairies.

La décision est assortie de la création d'un comité chargé d'étudier les propositions de réutilisation du site actuel, à l'angle de l'avenue des Pins et de la rue Saint-Urbain. Ce comité travaillera en liaison avec le Secré-

tariat du comité ministériel de développement du Grand Montréal.

Le ministre en fera l'annonce officielle aujourd'hui, à 10 heures à Montréal.

Le déménagement de l'institution tricentenaire se traduirait par la construction d'un centre hospitalier tout neuf, probablement sur un terrain appartenant à la Ville de Montréal situé à l'extrémité du boulevard Maurice-Duplessis, à l'est de l'autoroute 25, à Rivière-des-Prairies.

La construction de l'immeuble de huit étages coûterait 260 millions, excluant le coût du terrain, selon le Programme fonctionnel et technique

préliminaire du 21 mai 1991, un document communiqué au DEVOIR la semaine dernière par le cabinet du ministre. L'hôpital disposerait de 512 lits de courte durée, dont 50 pour les soins psychiatriques, 32 pour les soins intensifs et coronariens et 10 pour l'unité ultra-spécialisée des grands brûlés.

Les auteurs du document affirment qu'il faudra « améliorer les axes routiers et les transports publics aux abords du nouveau site choisi ». Cela « compenserait largement pour son éloignement du centre-ville », écrivent-ils. L'accès

Voir page A-4: L'Hôtel-Dieu

## Les ruines fumantes d'un trésor patrimonial



PHOTO JACQUES GRENIER

L'énorme carcasse du vieux couvent et du collège centennaires de Saint-Hyacinthe fumait encore hier, plus de 24 heures après le début de l'incendie.

## À Saint-Hyacinthe, les pionnières du cours classique pleurent leur alma mater

Isabelle Paré

DES ADOLESCENTES, des aînées, de petits attroupements de soeurs serrées les unes contre les autres, comme des orphelines, étaient encore là, hier, à veiller sur le squelette encore fumant de leur alma mater emportée par les flammes 24 heures plus tôt.

Sur tout le pan de la rue Girouard où s'affairaient encore hier les pompiers de Saint-Hyacinthe sur un front déjà vécu pour sauver le

Collège Saint-Maurice et la Maison mère des Soeurs de la Présentation-de-Marie, on pouvait distinguer une classe toute particulière de curieux.

Comme moi, leur regard tranchait sur les autres. Dans leurs yeux, on ne distinguait pas que la curiosité de voir tomber le colosse de pierres qui avait jusqu'ici traversé 116 ans sans coup férir. Derrière leur regard fixe, se déroulait tout un film d'événements et de souvenirs.

Comme moi, elles entendaient encore les cloches sonner la fin des classes, les tourbillons d'étudiantes

descendre sur quatre étages les gigantesques escaliers de bois en colimaçons pour s'engouffrer dans les jardins de pins, le craquement des pas sur les immenses planchers de chêne polis par des générations de filles. Et le souvenir de ces Soeurs, celles qu'on aimait, qu'on aimait moins, qui nous dorlotaient comme des mères.

Ces mères, elles étaient toutes en deuil hier. En deuil d'une vie, de celle d'une communauté qui a vu naître, et participé dès 1876, à l'histoire et à

Voir page A-4: À Saint-Hyacinthe

## Comme une lettre à la poste

La postière

Un film de Gilles Carle. Avec Chloé Sainte-Marie, Steve Gendron et Nicolas-François Rives. À partir du 10 avril

Nathalie Petrowski

GILLES CARLE a une fois de plus fait mentir le docteur, le critique et le Tout-Montréal réuni hier soir à la salle Maisonneuve de la Place des arts pour la première mondiale de *La postière* mettant en vedette Chloé Sainte-Marie, Michèle Richard et la révélation de la soirée, le jeune Steve Gendron, dans une charmante comédie picaresque campée dans le Québec profond des années 30.

Première mondiale peut-être, mais première qui manquait de panache et s'empêtra dans les fleurs du tapis syndical lorsque, au nom de CJMS, Monique Simard présenta Gilles Carle en priant la salle d'être solidaire de ses vieux cinéastes comme de ses jeunes. La prière n'était pas tout à fait innocente puisque, depuis un mois déjà, *La postière* faisait les frais d'une rumeur désastreuse voulant que cette 15e fiction de Gilles Carle soit sa dernière. Heureusement pour Carle et pour le cinéma québécois, *La postière* devrait connaître une belle carrière en salle, ne serait-ce que parce que le film arrive avec sa truculence, sa verve et sa profonde immoralité comme la première fleur du printemps.

Dans un Val Jacob fictif, librement inspiré du Maniwaki où Carle a grandi en lisant Baudelaire et le Kama Sutra, une postière manipulatrice (Chloé Sainte-Marie) tente de mettre le grappin sur un ingénieur écolo français (Nicolas-François Rives) avec la complicité d'une greffière sainte nitouche (Michèle Richard) qui se transforme en bête de sexe l'après-midi et entretient les fantasmes échevelés du maire du village (Roger Giguère). Pendant que les adultes grenouillent et cloquent autour d'un barrage, qu'Anglais, Québécois, Français et Indiens se

Voir page A-4: Comme une lettre

## L'homme aux sept vies s'en tire à nouveau

### Arafat retrouvé sain et sauf

NICOSIE (Reuter) — Yasser Arafat a été retrouvé sain et sauf hier matin dans le Sahara, près de quinze heures après l'atterrissage forcé de son avion pendant une tempête de sable au-dessus de la Libye.

Trois personnes accompagnant le chef de l'OLP ont péri dans l'atterrissage, a rapporté l'agence libyenne JANA. Les trois tués sont les membres d'équipage, selon des secouristes cités par JANA. Des responsables de l'OLP avaient dit un peu plus tôt que tous les passagers étaient vivants.

L'appareil transportait au total neuf passagers, dont Yasser Arafat, et trois membres d'équipage. Il a été repéré près de Sarra, à 1400 km au sud-est de Tripoli, par un satellite d'observation américain. Des avions de recherche ont ensuite gagné l'endroit.

« L'avion a été retrouvé. Arafat, ses compagnons et l'équipage sont tous vivants et l'appareil intact », a déclaré à Reuter un responsable de l'OLP peu après l'annonce de la découverte de l'avion.

« Yasser Arafat est maintenant à Sarra et nous avons pu lui parler au téléphone », a-t-il ajouté.

À Paris, le délégué général de l'OLP, Ibrahim Souss, a confirmé la nouvelle: « Nous avons reçu un télégramme du désert libyen nous confirmant que le président Yasser Arafat est sain et sauf ainsi que toutes

Voir page A-4: L'homme

## TOUT CE QUE VOUS ATTENDIEZ D'UN DÉVELOPPEMENT À MIAMI NORD

- 50 condominiums de luxe au bout de la 183e rue, sur «l'intracoastal» (tout près de Hallandale)
- 6 modèles, de 1 185 à 1 688 pi<sup>2</sup>
- 2 chambres, 2 salles de bain
- Hall d'entrée et plancher de cuisine recouverts de marbre
- Piscine et jacuzzi

- 3 minutes de marche de la mer
- Vue exceptionnelle sur «l'intracoastal»
- Aéroports à 20 minutes
- Quai pour 12 bateaux

PRÉ-VENTE  
115 000 \$ à 168 000 \$



Venez nous rencontrer à l'Hôtel de la Montagne à Montréal les 10, 11 et 12 avril prochain (De préférence sur rendez-vous)

informations: (418) 683-3579

LES PÉLICANS est une réalisation de Pettigrew Development, filiale de Charles B. Pettigrew &amp; Ass., 1091 Chemin Saint-Louis, bureau 206, Sillery (Québec), G1S 1E2

Vous pouvez louer votre condominium!



# Mulroney précise de Paris ses projets référendaires

**Manon Cornellier**  
de la Presse canadienne

PARIS — Le projet d'un référendum national se précise de plus en plus pour le premier ministre Brian Mulroney.

Invité à commenter sa rencontre avec le premier ministre québécois Robert Bourassa hier, M. Mulroney a indiqué que la question qui serait posée lors d'un référendum national serait claire et précise, qu'il avait déjà un échéancier en tête et que le concept d'une double majorité n'était pas exclu.

« Je peux vous garantir que la question que nous poserons sera directe », a-t-il d'abord dit à la suite d'une rencontre avec le président français François Mitterrand.

Le premier ministre a aussi confirmé qu'il avait un échéancier en tête et qu'il en avait informé M. Bourassa. Il a toutefois refusé d'en dire plus à ce sujet.

M. Mulroney a répété cependant qu'il n'aurait recours à une consultation populaire que si aucun accord n'était possible avec les provinces. Les ministres fédéral et provinciaux des Affaires constitutionnelles, les leaders autochtones et des territoi-

res sont actuellement réunis à Halifax, en l'absence du Québec, pour tenter de faire avancer le dossier. Ils doivent en arriver à un accord pour la fin mai.

« Notre préférence est de résoudre cette question avec les premiers ministres provinciaux. C'est ce à quoi nous travaillons. Si nous ne pouvons pas l'obtenir, nous ne resterons pas les bras croisés en laissant le Canada aller à la dérive sans permettre à la population de se prononcer sur l'avenir de son pays », a dit M. Mulroney, à sa sortie du Palais de l'Élysée, à la suite d'une rencontre de 45 minutes avec M. Mitterrand.

Il a soutenu que M. Bourassa comprenait qu'Ottawa puisse être forcé d'avoir recours à un référendum national. Mais il a reconnu que cette consultation devrait, pour satisfaire M. Bourassa, répondre à certaines conditions.

Ainsi, le projet fédéral devrait prendre en considération les dispositions de la loi 150. Cette loi prévoit la tenue d'un référendum au Québec au plus tard le 26 octobre prochain.

Une autre condition de M. Bourassa serait que « les résultats pour le Québec ne devraient pas être notés dans une majorité nationale », a précisé M. Mulroney. Il n'a pas

voulu rejeter l'idée d'une double majorité, c'est-à-dire qu'un référendum pour être valable doit obtenir à la fois l'appui de la majorité des Canadiens et de la majorité des Québécois.

Par ailleurs, le premier ministre a précisé qu'il n'avait pas seulement rencontré M. Bourassa mais aussi communiqué avec quatre autres premiers ministres provinciaux au cours de la dernière semaine pour discuter de la constitution. M. Mulroney a qualifié ces échanges de « très encourageants » et sa rencontre avec M. Bourassa de « fructueuse ».

Quant à savoir s'il est réaliste de croire qu'une offre puisse être concoctée et vendable au Québec, c'est une autre affaire. À ce chapitre, le premier ministre est très prudent.

« J'ai vu une fois un document signé par dix premiers ministres et moi, a-t-il rappelé en faisant référence à l'accord du lac Meech. Ce n'était pas seulement une possibilité, c'était un fait accompli. Mais malgré cela, il n'a pas été adopté. »

« La question n'est pas tant de savoir si une offre est acceptable aux yeux de M. Bourassa mais de savoir si le pays a la bonne foi et la volonté

politique pour mettre de l'eau dans notre vin afin de sauver ce pays », a-t-il ajouté.

Brian Mulroney et le président français François Mitterrand partagent par ailleurs la même impatience face au protectionnisme des Américains.

C'est ce qu'a indiqué hier M. Mulroney à la suite de sa rencontre avec M. Mitterrand.

« Dans le dossier commercial, la France trouve, avec raison d'ailleurs, que les États-Unis favorisent le libre-échange pour tout sauf les importations et ce n'est pas de nature à favoriser les relations bilatérales. Je pense que le président Mitterrand commence à trouver le temps long et moi aussi d'ailleurs », a déclaré M. Mulroney à sa sortie du Palais de l'Élysée.

M. Mulroney, qui amorçait hier un voyage de trois jours en France, a précisé que le président de la Commission de la Communauté économique européenne Jacques Delors rencontrerait le président américain George Bush dans quelques semaines pour se rendre immédiatement après au Canada.

Pour sa part, M. Mulroney a indiqué qu'il avait communiqué avec le président Bush mardi pour discuter

de commerce, en particulier des litiges canado-américains sur le bois d'œuvre et les importations aux États-Unis de voitures Honda construites au Canada.

MM. Mulroney et Mitterrand ont aussi discuté des négociations commerciales multilatérales dans le cadre du GATT qui traînent en longueur, en particulier dans le dossier agricole.

« Je pense que nous avons fait un certain progrès. Il y a encore des problèmes pour le Canada et l'Europe dans le domaine agricole. Pour nous, il s'agit de l'article XI et j'en ai parlé au président Mitterrand », a indiqué M. Mulroney.

Des ministres français et canadiens devraient se rencontrer à ce sujet dans un avenir très rapproché.

La position du Canada dans le dossier agricole comporte deux volets. Le premier est l'élimination des subventions à l'exportation de produits agricoles. D'autre part, le Canada veut que l'article XI de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) soit renforcé et éclairci. Cet article permet à un pays de gérer l'offre de produits agricoles pour protéger sa production intérieure.

# Bisbille à la commission sur la souveraineté

**Jocelyne Richer**  
de notre bureau de Québec

LA BISBILLE est totale entre députés libéraux et péquistes à propos de l'orientation à donner au rapport final que doit remettre la commission d'étude sur la souveraineté du Québec. Les couteaux se promènent à une fréquence telle que les libéraux croient que les députés péquistes sont à un cheveu de claquer la porte.

D'après des documents confidentiels obtenus hier soir par LE DÉVOIR, il est clair qu'une partie de bras de fer est engagée entre les deux formations politiques qui cherchent, à travers le rapport à venir, à faire triompher leur position politique respective.

La dernière version du plan de rapport présentée hier par les députés péquistes contient un chapitre sur « la mise en oeuvre de la souveraineté ». En fait, l'opposition veut que le rapport de la commission parlementaire issue de la loi 150 décrive le processus d'accès à la souveraineté.

Cette orientation fait dresser les cheveux sur la tête des députés libéraux, indiquent des sources, qui, dans leur propre proposition de plan, ont totalement biffé ce chapitre du document de sept pages élaboré par le Parti québécois. Le plan de travail des libéraux met plutôt l'accent sur « les avantages et les inconvénients » de la souveraineté, analysée dans toutes ses « implications ». Ils jugent cette approche plus conforme à l'esprit de la loi 150 et au credo défendu par le premier ministre Bourassa. Reste à savoir qui va trancher entre les deux approches. Les péquistes n'accepteront pas qu'on leur impose un rapport mettant en évidence les « inconvénients » de la souveraineté. Les libéraux ne signeront jamais un rapport en faisant la promotion

# Anglo-Canadiens et autochtones seraient protégés de la « société distincte » offerte par le Canada

**Chantal Hébert**  
Envoyée spéciale

HALIFAX — En l'absence du Québec, la quasi-totalité des autres provinces se sont entendues en principe hier sur la façon de définir dans la Constitution son caractère distinct.

Réunis en Nouvelle-Écosse pour le lancement d'une série de négociations intensives destinées à produire un projet d'entente constitutionnelle pour la fin mai, les ministres aux Affaires constitutionnelles des neuf autres provinces, les chefs autochtones du pays et les représentants des territoires ont fait consensus sur cette question autour du texte élaboré en septembre dernier par le gouvernement fédéral.

Il s'agit d'une version du concept de société distincte remaniée par rapport au défunt Accord du lac Meech : la clause s'y rapportant serait dorénavant inscrite dans la Charte des droits plutôt que dans le corps de la Constitution. Le caractère distinct du Québec y est défini notamment en fonction de sa langue, sa culture et son Code civil.

Par la même occasion, les provinces moins le Québec ont également convenu, à la demande des organismes autochtones, de s'assurer que les droits ancestraux des communautés autochtones du Québec soient à l'abri des conséquences que pourrait avoir cette nouvelle clause.

Et ils ont donné le feu vert à des dispositions qui feraient que la Cour suprême du Canada soit tenue d'interpréter la Charte des droits en fonction de l'épanouissement et du

développement des communautés anglo-québécoise et francophones hors Québec au même titre qu'à celui du caractère distinct du Québec.

Jusqu'à tout récemment, le gouvernement du Québec laissait entendre que la formulation de la clause de société distincte avancée l'automne dernier par le gouvernement fédéral n'était pas à la hauteur de ses attentes. Plusieurs experts y voient un concept dilué et réduit à une expression purement symbolique. Mais cette semaine, un des principaux négociateurs fédéraux a affirmé qu'à son avis, le texte éterné en principe hier à Halifax avait l'appui du gouvernement Bourassa.

Malgré tout, au terme de la première journée de leur rencontre, la plupart des porte-parole fédéraux et provinciaux insistent sur le fait que rien, à leurs yeux, n'est encore coulé dans le béton. Le ministre fédéral aux Affaires constitutionnelles Joe Clark parlait ainsi d'un consensus sur « une approche sur la société distincte » et sa prudence a trouvé des échos dans la plupart des déclarations publiques de ses collègues.

Mais selon des participants, ces propos réservés ne reflètent pas fidèlement la quasi-unanimité que le texte fédéral aurait suscitée autour de la table. Ainsi, rapportent plusieurs sources provinciales, seul le premier ministre de Terre-Neuve Clyde Wells aurait mené une vraie bataille contre le projet d'enrichir dans la Constitution le caractère distinct du Québec.

Or, à la sortie hier, ce dernier rendait presque publiquement les ar-

mes. « Je ne suis pas complètement satisfait », affirme-t-il en expliquant qu'il voudrait que le concept de société distincte ne s'applique qu'aux seules lois du Québec, « mais la vaste majorité de mes collègues ne pensent pas comme moi. Ce n'est pas une question de vie ou de mort pour ma province. Terre-Neuve ne dira pas non à tout le reste parce que les autres ne veulent pas lui concéder quelque chose. »

Les représentants autochtones de leur côté se disaient satisfaits d'avoir convaincu les autres provinces de la nécessité de les mettre à l'abri de l'impact du concept de société dis-

tincte. « Ils nous ont fait la preuve que des lois comme la loi 101 ont eu un impact sur leurs communautés », explique sous réserve de l'anonymat un haut fonctionnaire provincial. « Beaucoup de nos préoccupations ont été reconnues comme étant légitimes autour de la table », confirme publiquement le chef des Premières nations du Québec Ghyslain Picard.

Sur le front de la dualité linguistique entre-temps, la protection plus étanche réclamée par les minorités de langue officielle depuis l'autonomie aurait apparemment fait l'unanimité. Même le représentant de l'Al-

berta, dont le premier ministre a réclamé publiquement une remise en cause du bilinguisme officiel, n'aurait pas élevé la voix pendant le tour de table portant sur cette réaffirmation de la dualité linguistique.

Finalement, les provinces et Ottawa ont convenu de reporter à une autre manche constitutionnelle l'examen de la clause nonobstant qui permet aux provinces de se soustraire à certaines dispositions de la Charte des droits. À l'origine, le gouvernement fédéral avait proposé de rendre son utilisation plus difficile mais ce projet n'avait pas rallié beaucoup de provinces.

# « Sinistre comédie »: Bourassa contre-attaque pendant un débat mouvementé sur le CAD

**Jocelyne Richer**  
de notre bureau de Québec

DURCISSANT le ton, le premier ministre Bourassa a contre-attaqué hier, dans l'affaire du CAD, en qualifiant les allégations de l'opposition officielle de « sinistre comédie » et en allant jusqu'à accuser, à son tour, le leader de l'opposition d'avoir menti à l'Assemblée nationale.

Houleuse, la période des questions à l'Assemblée nationale ressemblait par moments à un match de boxe, le président de l'Assemblée ayant eu fort à faire pour arbitrer les écarts de langage des deux côtés de la Chambre.

Le premier ministre Bourassa avait mis de côté son ton badin habituel quand il s'est levé pour dénoncer la « sinistre comédie » montée par le Parti québécois autour du Centre d'analyse et de documentation, dans les années 70 et ses relations avec la GRC. Il a dit estimer que le PQ a eu tout le loisir, en neuf ans de pouvoir,

de mener toutes les enquêtes qu'il voulait mener.

Le premier ministre a indiqué que parmi les documents déposés par le leader en Chambre, la semaine dernière, certains dataient de l'époque où le Parti québécois était au pouvoir. Il a aussi rappelé au leader que le premier ministre en poste à Québec en 1977, M. René Lévesque, avait qualifié de « mémorages » les informations inscrites sur les 30 000 fiches qui avaient été rédigées sur des individus par ce centre de renseignements.

M. Chevrette avait demandé au premier ministre « pourquoi il n'avait pas dit la vérité en Chambre » sur toute cette histoire, et il dut retirer ses paroles, parce qu'on ne peut mettre en doute la parole d'un parlementaire.

Quelques secondes plus tard, c'était au tour du premier ministre de passer à l'attaque. « Quand il m'accuse de ne pas dire la vérité, je lui retourne son affirmation comme quoi la Cour suprême a interdit à la

commission Keable d'enquêter sur le CAD. C'est faux. Où il est le menteur dans cette Assemblée ? », a-t-il lancé, avant de demander à M. Chevrette de s'excuser.

Tout au long de l'échange, le premier ministre n'a pas cherché à nier les relations entre le CAD et la GRC, faisant plutôt valoir que le climat de l'époque avait ses exigences. « Il ne faut pas oublier qu'il y avait de la violence politique. Des Québécois ont été assassinés, d'autres torturés », rappelant que son gouvernement a agi « dans des circonstances difficiles ».

Questionné lui aussi, le ministre de la Justice, M. Gil Rémillard, a été plutôt évasif, en Chambre, quand la députée Louise Harel lui a demandé de réclamer du Solliciteur général du Canada les chapitres non publiés de la Commission McDonald sur les activités de la GRC, contenant des témoignages entendus à huis clos. Certains ont filtré dans les médias dernièrement, alléguant que des politiciens avaient été victimes d'écoute

électronique. Devant les journalistes, le ministre Rémillard a indiqué que sa directrice de cabinet, Mme Suzanne Lévesque, avait demandé par téléphone au chef de cabinet de M. Douglas Lewis, qu'il lui expédie ces documents confidentiels. Le porte-parole du Solliciteur général demandait alors à ce que le Procureur général du Québec (M. Rémillard) s'engage à ne pas prendre de poursuites au criminel, à la suite de ces informations.

M. Rémillard a refusé ce marché. Le Solliciteur devait quand même lui expédier les documents en question, mais M. Rémillard affirme qu'il ne les a toujours pas reçus. Il estime qu'il devrait pouvoir prendre connaissance de ces documents, pour faire toute la lumière sur les agissements de la GRC au Québec, à cette époque.

Il a ajouté qu'il ne lui reviendrait pas de les rendre publics, mais de les analyser et de prendre des procédures, si nécessaire.

**UN OSCAR POUR LA LIGNE DE PRIX HONDA DE SIGI**

**879-1550 Montréal**  
**625-1953 Laval**



**pour le meilleur prix et le meilleur service**

**ACCORD EX**

**Équipement de série:**

- Climatisation
- Miroirs électriques
- Verrouillage électrique
- Glaces électriques
- Coussin gonflable
- Moteur 16 soupapes, 2.2 litres

**ET BEAUCOUP, BEAUCOUP PLUS!!!**

Nous étions les premiers détaillants Honda à Montréal et Laval et nous demeurons les pionniers de l'épargne. C'était vrai dans le passé et ce sera vrai avec tous les modèles Honda.

**HONDA SIGI**  
Montréal, 1110 rue Bleury  
Tél: 879-1550

**5 ANS GARANTIE 100 000 KM**

**HONDA STE ROSE**  
Laval, 266 boul. Labelle  
Tél: 625-1953

**« Revenu Canada, bonsoir... »**



Il peut être difficile pour vous de nous téléphoner durant la journée. C'est pourquoi nous mettons aussi à votre disposition un service téléphonique en soirée, du 24 février au 30 avril, pour répondre à vos questions au sujet de l'impôt. Nous nous ferons un plaisir de vous servir, du lundi au jeudi, de 17 h à 21 h.

Nous vous offrons aussi, 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, un service téléphonique automatisé, S.E.R.T.-Télé-impôt, qui vous donne des messages enregistrés sur certains sujets concernant l'impôt.

Vous trouverez les numéros de ces services téléphoniques à la fin de votre guide d'impôt.

**On vous facilite les choses.**

**Revenu Canada Impôt**      **Revenu Canada Taxation**

**Canada**

## SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

### ◆ L'homme

les personnes qui étaient à bord de l'avion en sa compagnie et les membres d'équipage.

L'avion transportant le chef de la centrale palestinienne, un Antonov de fabrication soviétique, venait du Soudan.

Le chef de l'OLP devait se rendre dans un camp de combattants palestiniens proche de Sarra.

L'appareil a disparu des écrans radars mardi soir à 20 h 45 locaux (18 h 45 GMT).

Il a été repéré à environ 70 km de Sarra, sa destination avant qu'une tempête de sable ne force le pilote à renoncer à y atterrir.

Sarra est une importante base palestinienne. Elle abrite environ 1500 combattants et leurs familles.

Les combattants ont été dispersés dans des camps du Soudan, de Libye et du Yémen après avoir été chassés du Liban par l'intervention israélienne de 1982 et par les combats interpalestiniens survenus l'année suivante à Tripoli.

Dès l'annonce de la disparition, de vastes recherches avaient été lancées dans le désert. À l'aube, des avions et des hélicoptères ont quadrillé les alentours de Sarra, une région escarpée et très hostile.

La France a pris la décision de participer aux recherches, ainsi que les États-Unis, le président George Bush ayant donné son accord pour l'emploi de satellites américains.

Pendant les recherches, un responsable de l'OLP au Caire a déclaré que le pilote de l'avion avait tenté un atterrissage d'urgence à Sarra mais qu'il avait dû y renoncer avant de tenter de se poser dans le désert.

Agé de 62 ans, Yasser Arafat symbolise la lutte pour l'indépendance palestinienne depuis 35 ans. Il dirige l'OLP depuis 1969 et a échappé à de nombreux attentats.

Hanane Achraoui, porte-parole palestinienne dans les pourparlers de paix israélo-arabes, a laissé éclater sa joie. « Il est le père de l'unité palestinienne. Il est le symbole de l'indépendance nationale. Il est la force conductrice », a-t-elle dit à la chaîne de télévision britannique Independent Television News.

### ◆ La dépouille

nucléaires vers la Russie pour le 1er juillet prochain. Les politiciens de Kiev, qui avaient pourtant juré que leur nouveau pays serait dénucléarisé, viennent de réaliser que la détention d'armes atomiques est un atout puissant pour affirmer l'indépendance de leur pays et lui donner une quelconque crédibilité au plan international. Le Kazakhstan semble s'être engagé dans la même voie.

Il y a trois semaines, répliquant aux mesures ukrainiennes, la Russie a elle aussi créé sa propre armée,

dont Boris Eltsine a pris la tête. L'armée unifiée de la CEI, sous la direction du maréchal Evguéni Chapochnikov, n'était plus qu'une fiction et la réunion du 20 mars dernier à Minsk a marqué sa fin et le début d'une féroce négociation sur la répartition du matériel militaire entre les différentes républiques. Le bras de fer qui se joue entre Kiev et Moscou au sujet de la flotte de la mer Noire n'est qu'un épisode de cette négociation et il n'est pas exclu que des affrontements armés se produisent entre les deux républiques.

Car plus encore qu'une dispute sur la récupération de chars, d'avions et de navires, le différend russo-ukrainien est avant tout une lutte pour le pouvoir et l'influence. Quand on y regarde de plus près, la flotte de la mer Noire est d'un intérêt stratégique mineur. Sur les 900 navires de guerre et 350 sous-marins que contrôle la CEI, donc la Russie, quelque 160 navires de guerre et 28 sous-marins sont déployés dans cette région. La plupart de ces navires ne sont pas les plus modernes.

En fait, ce qui intéresse le plus la Russie c'est la péninsule de Crimée où la base de Sébastopol est située. La Crimée est peuplée à majorité par des Russes qui devront se prononcer dans quelques semaines sur l'indépendance de leur territoire. Cette province a été rattachée à l'Ukraine en 1954 mais la plupart des politiciens russes veulent que cette décision soit annulée et que la province revienne dans le giron de la Russie.

C'est que la mer Noire est le seul débouché de la Russie sur la Méditerranée et les eaux chaudes du Proche-Orient. Moscou veut garder une présence militaire dans la région à un moment où un front turco-arabe semble prendre forme entre les anciennes républiques musulmanes de l'ex-URSS d'une part et la Turquie et l'Iran d'autre part.

Hier, certains commentateurs déclaraient à Moscou que la dispute entre les deux pays n'était pas sérieuse et qu'elle servait plutôt à distraire la population des problèmes économiques et sociaux que les dirigeants n'arrivent pas à régler. « Tout cela est hautement symbolique pour les deux gouvernements, disait un expert. On joue avec les émotions. » C'est fort possible. Reste que ce jeu-là est explosif.

### ◆ L'Hôtel-Dieu

sibilité du nouvel hôpital est, selon eux, une condition essentielle « afin de s'assurer de la précieuse collaboration de tous les partenaires ».

Le plan de transport de la région métropolitaine, piloté en 1988 par Marc-Yvan Côté lorsqu'il dirigeait le ministère des Transports, prévoit dans ce territoire le prolongement de l'autoroute 25 et la construction d'un pont vers Laval au coût prévu à l'époque de 125 millions.

Les auteurs du document présentent le projet comme celui d'un « centre hospitalier universitaire adapté aux exigences d'un centre de soins tertiaires, d'enseignement, de recherche et d'évaluation des technologies de la santé de l'an 2000 ».

Le Regroupement pour le maintien de l'Hôtel-Dieu au centre-ville de Montréal avait pris soin, hier, de réitérer son opposition au déménagement de l'hôpital dans une lettre au premier ministre M. Robert Bourassa. Ce regroupement compte dans ses rangs notamment la Ville de Montréal, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, la Corporation des médecins du Québec, la CSN, l'Université de Montréal, l'Institut de recherches cliniques, le Centre canadien d'architecture, le Conseil des monuments et sites du Québec. Le regroupement annonçait les appuis nouveaux des étudiants de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, de deux membres du conseil d'administration de l'hôpital MM. Michel Bergeron et Charles Demers, d'Héritage-Montréal, de la majorité des médecins du conseil des médecins et dentistes de l'hôpital, du Fonds de solidarité de la FTQ, de l'Association des commerçants des rues Saint-Laurent et Mont-Royal et de l'Association du Parti libéral du comté de Mercier. Le Parti québécois est contre lui aussi.

Dans un communiqué, le regroupement réaffirme qu'« aucune décision quant à l'avenir de l'Hôtel-Dieu ne doit être prise avant que ne soient rendues publiques toutes les pièces au dossier ainsi que les autres études pertinentes à son analyse ». Les opposants ont maintes fois déploré que la pièce maîtresse au dossier, le bilan-lits, soit demeuré confidentiel. Ce document qui démontrerait au ministre Côté qu'il y a un surplus de lits pour des soins de courte durée au centre-ville, alors qu'il en manque 600 dans le nord-est de l'île. Une étude indépendante montrerait au contraire qu'il manquerait 800 lits au centre-ville d'ici à l'an 2000.

Les opposants supputent également que la création du comité pour étudier les hypothèses de réutilisation des lieux cache l'absence dans les cartons du ministre d'un plan de rechange valable pour ce site historique.

Les opposants font valoir principalement comme arguments les impacts « désastreux » d'un déménagement pour l'économie du centre-ville puisque 2000 emplois s'enverraient ailleurs. Ils affirment par ailleurs que la construction d'un hôpital spécialisé comme l'Hôtel-Dieu, sans service de pédiatrie, ni obstétrique, ne correspond pas aux besoins de la population du nord-est de l'île, qui serait beaucoup mieux servie par un petit hôpital régional. Ils font valoir que les médecins seraient obligés de travailler loin des cliniques privées où ils ont leurs bureaux et que le déménagement augmenterait la pression sur les autres hôpitaux du secteur. L'éloignement du réseau universitaire et de l'Institut de recherches cliniques pourrait entraîner, croient-ils, le départ de plusieurs médecins et chercheurs.

◆ Comme une lettre

disputent on ne sait trop quoi, Amédée, le jeune frère de la postière, apprivoise la cécité imaginaire à laquelle le médecin du village l'a condamné. Cet enfant à qui on veut enlever la vue et qui joue le jeu tout en faisant son plein d'images, est le cœur et le pivot du film. À travers ses yeux qui font semblant de ne plus voir, Carle s'en prend au puritanisme hypocrite de ceux qui s'érigent en directeurs de conscience. À travers ses yeux, Carle redécouvre le merveilleux monde d'une enfance libre de tout préjugé.

Dans cet univers éclaté, bordélique et multiethnique où une putain italienne est amoureuse d'un travesti écossais, où un vieux Noir sacre comme un charretier et où des sous-titres apparaissent pour clarifier un dialogue non pas au clair de lune mais au milieu des rapides de la rivière Bastian, Carle parle autant du Québec de son enfance que du Québec d'aujourd'hui, un Québec enlisé dans ses conflits autochtones, ses panes d'électricité et ses corruptions municipales menées par des politiciens véreux qui dilapident les fonds publics pour se payer du bon temps. Plusieurs scènes du film se li-

sent comme un véritable bulletin de nouvelles et sont montées avec la même rapidité tranchante, avec la même superficialité brutale. Pour peu que l'on oublie la poussière de la rue principale et l'anachronisme des costumes et des voitures, Val Jacob c'est Montréal, Québec ou Oka, des villages où tout se sait et où toute nouvelle est bonne à publier.

Comme une carte postale envoyée au Québec, La postière est du Carle tout craché, du Carle qui ne maîtrise pas toujours ses moyens techniques, du Carle qui dérape parfois, qui en met trop ici et pas assez là, mais du Carle qui ne perd jamais de vue ceux qu'il décrit avec tendresse, ceux qu'il ne juge jamais en dépit de toutes les bassesses qu'ils sont tous prêts à faire pour arriver à leurs fins et avec lesquelles Carle semble parfaitement en accord.

Fidèle à cette voix intime qui traverse tous ses films et leur donne une ambiance et une couleur particulières, le cinéaste joue sur tous les registres et prend un plaisir évident à travailler avec des acteurs qui en sont souvent à leur premier rôle au cinéma. Les résultats sont tantôt heureux, tantôt décevants. C'est le cas pour Michèle Richard, aperçue nue à travers le feuillage avec un panache d'original sur la tête. De fait, Michèle Richard est meilleure quand elle ne parle pas. Car dès qu'elle articule la moindre phrase, on ne peut s'empêcher de voir une chanteuse qui s'échine à bien « parler » français. Chloé Sainte-Marie fait meilleure figure dans la comédie que dans le drame mais il lui manque encore la présence, voire le charisme nécessaire pour porter un rôle principal sur ses frères épaules. Nicolas-François Rives, dans la peau de l'écolo français, est juste assez exaspérant pour le rôle mais pas suffisamment convaincant pour qu'on veuille le revoir ailleurs.

Au concours de la chanteuse recyclée, Louise Forestier est terriblement efficace dans son personnage de l'épouse du maire qui prend un plaisir quasi pervers à se faire tromper. Même phénomène pour Roger Giguère qui rappelle le Claude Blanchard de La mort d'un bûcheron et Michel Barrette, un de ces acteurs naturels à qui on peut d'ores et déjà prédire une carrière au cinéma qui durera 25 ans, minimum. Et malgré la belle générosité de tous ces acteurs, il reste que Steve Gendron, ce jeune débutant de onze ans qui avait fêté de la pub et un peu de télé avec Janelle Bertrand, leur vole littéralement la vedette dès qu'il apparaît à l'écran. Hier soir, lorsqu'il est monté sur scène pour saluer, la foule lui réservait la seule véritable ovation de la soirée.

Il faut dire à sa décharge, que son personnage a été magnifiquement écrit, structuré et senti par Gilles Carle. C'est Amédée qui dicte le rythme du film, Amédée qui lui donne ce ton loufoque et provocant, Amédée qui nous permet de suivre le fil échevelé du récit, Amédée qui nous apprend à rire de ce monde adulte sans bon sens. Et, bien que la dernière image soit réservée à la postière, c'est encore Amédée qu'on ramène chez soi ou plutôt cette image d'un petit garçon marchant à tâtons avec une canne et des lunettes de fortune, ce petit garçon qui, comme Gilles Carle, joue à être aveugle alors qu'il voit mieux et plus loin que tout le monde.

### ◆ La moitié

tion, Michel Pagé, le Conseil suggère notamment à chaque école de se doter d'un portrait de la situation du travail rémunéré parmi les étudiants de leur établissement.

« Ce qui nous a alertés en cours d'enquête, de préciser le président du Conseil, M. Robert Bisailon, c'est que la majorité des polyvalentes ne s'étaient jamais interrogées sur l'ampleur du phénomène. »

M. Bisailon n'y est par ailleurs pas allé de main morte hier pour identifier les causes du syndrome de l'emploi rémunéré chez les jeunes de 15 à 19 ans.

Sans insister sur la nécessité d'élaborer une réforme générale de l'enseignement secondaire dans la province, M. Bisailon a par ailleurs signalé qu'« on avait démocratisé l'accès à l'école (depuis les années 1960), mais on n'avait pas démocratisé les chances de réussite. »

« Au delà des cours magistraux, a-t-il dit, on pourrait donner aux étudiants plus d'occasions de faire un travail de production à l'intérieur des cours. »

« En général, poursuit-il, les changements les plus importants à apporter dans l'école ne se situent pas au niveau primaire mais bien au cours du secondaire. »

Dans l'ensemble, M. Bisailon estime que le travail à temps partiel est un symptôme de l'absence de crédibilité de l'école.

Et dans le pire des cas, cette réalité mène rapidement à l'abandon des études. En effet, selon une en-



PHOTO JACQUES NADEAU

### Forces vives

Tout a commencé avec le projet d'aménagement de La Grande Rivière... et depuis, le territoire de la baie James et du Nord québécois est l'objet d'études, d'analyses, de discussions et de débats passionnés. Dans son numéro de printemps 1992, la revue Forces fait le bilan de cette période et jette un coup d'oeil vers l'avenir. M. Pierre Delaporte, président du conseil d'Électricité de France, participait cette semaine au lancement de ce 97e numéro de Forces. Il est entouré de M. Claude Boivin, président et chef de l'Exploitation à Hydro-Québec, et de M. Marcel Couture, président et éditeur de Forces.

quête du ministère de l'Éducation rendue publique plus tôt cette année, 57 % des décrocheurs et décrocheuses ont donné « le goût d'aller travailler », comme principal motif d'abandon des études.

Par ailleurs, 11,6 % des étudiants occupant un emploi travaillent de nuit, soit de 22 h à 6 h du matin.

« Le ministère du Travail s'apprête à présenter un avis sur la législation quant à l'emploi des jeunes, a poursuivi M. Bisailon. Par ailleurs, il semble que cette législation ne pourrait s'appliquer qu'au travail de nuit. »

Dans son avis, le Conseil signale cependant que le travail à temps partiel comporte certains avantages pour les adolescents. Parmi ceux-ci, on dénombre : l'insertion professionnelle du jeune, la socialisation générale par l'emploi, le développement de l'autonomie, la valorisation et l'acquisition d'attitudes de responsabilités, d'engagement et de travail soigné, que souhaite, par ailleurs, développer le monde scolaire.

« Dans les années 1975, on encourageait même les jeunes à aller travailler », poursuit M. Bisailon.

Fait à signaler, l'occupation d'un emploi durant un maximum de quinze heures par semaine peut même améliorer le rendement scolaire d'un étudiant. Or, une forte proportion d'étudiants qui travaillent occupent un emploi plus de seize heures par semaine.

Également, le travail rémunéré semble avoir un impact plus important sur le rendement scolaire des étudiants les plus forts et les plus faibles d'une classe donnée.

### ◆ À Saint-Hyacinthe

l'émancipation de toute une ville qui, jusqu'à la fin du siècle, se gaussait plus d'être le fleuron agricole du Québec qu'un des premiers lieux d'enseignement supérieur pour les femmes.

Car avant 1935, on pouvait compter sur les doigts de la main, à Montréal et Québec, les écoles qui, malgré les railleries d'un milieu réfractaire, avait décidé de permettre aux filles « de penser, juger et apprendre » en leur offrant le Cours classique réservé jusque-là aux seuls garçons.

« C'est toute ma vie culturelle, tout ce que j'ai reçu d'instruction, que représentait le Collège Saint-Maurice », racontait hier, les yeux pleins d'eau, Yvette Chenette-Houle, avec le sentiment d'avoir appartenu à une rare classe de privilégiées.

Car en 1935, Mme Chenette, qui a maintenant 73 ans d'amour de la musique derrière elle, était une des quatre jeunes filles de Saint-Hyacinthe à investir les classes du tout nouveau Collège Saint-Maurice, ouvert par la Maison mère pour donner le cours classique complet.

« Nous avons appris la musique, les beaux-arts. Dans ce temps-là, ça venait de partout dans la région car on était peu nombreuses. Nous avons obtenu des diplômes pour enseigner partout à travers la province », a-t-elle raconté.

Et devant cette doyenne, il y avait les plus jeunes, aussi atterrées, qui s'en voulaient d'avoir jamais pu espérer un jour, comme toutes les filles de leur âge, que leur école brûle pour pouvoir sécher leurs cours.

« Quand ça arrive, c'est trop effrayant d'avoir pensé ça. On est chanceuses car tout le monde sait que les cours reprendront. Mais va-t-on pouvoir rester ensemble ? Va-t-on se retrouver ? », s'inquiétait hier Éloïse La Rue, une jeune étudiante de troisième secondaire.

Car toutes, jeunes, comme moins jeunes, gardent ce sentiment bien particulier. Celui d'avoir hérité d'un savoir jusque-là jalousamment réservé aux hommes pour les doyennes, et, pour les cadettes, celui d'avoir vécu un petit moment unique arraché à

l'histoire, durant l'ère dorée des polyvalentes.

Plus loin, un petit peloton de religieuses montaient la garde comme on veille un mourant, et plissaient les sourcils à chaque nouveau pan de mur s'effondrant dans un nuage noir de cendres. Pas moins de 175 religieuses et une cinquantaine d'élèves pensionnaires ont quitté les bâtiments avant que le vent ne disperse le feu dans toutes les ailes du couvent et du collège plus que centenaires.

« C'est un deuil, c'est toute une partie de notre histoire, même de l'histoire de la ville qui s'en va », avouaient hier Soeurs Antonine Malo et Aline Allaire, plus inquiètes de voir leurs souvenirs s'effriter que leur avenir ébranlé.

Car dans cette grande Maison mère des Soeurs de la Présentation-de-Marie, logée depuis 1876 dans le grand couvent de pierres de taille arborant un comble français construit par le maître-maçon Joseph Barbeau, s'entassaient plus qu'une foule de souvenirs.

Toutes les archives de la communauté religieuse des Soeurs de la Présentation-de-Marie, fondée en France par Marie Rivier en 1793, et venue essaimer au Canada en 1858, s'y trouvaient. Plusieurs des lettres de la fondatrice, ses ouvrages de broderies et les registres des milliers d'élèves qui ont fréquenté le couvent et le collège y étaient jolusement gardés.

« Plusieurs documents historiques étaient aux archives, des gens venaient fouiller pour faire des thèses », raconte Soeur Allaire.

L'incendie, qui n'a épargné que la bibliothèque, le nouveau gymnase construit en 1987 et les jardins, a aussi emporté la Grande chapelle qui liait la Maison mère au collège et à l'ancienne École normale construite en 1912 pour y former des enseignantes.

Cette « Grande Chapelle », achevée en juillet 1880, était l'oeuvre du peintre et architecte Napoléon Bourassa — père de Henri, fondateur du DEVOIR —, et abritait une foule d'objets d'art sacré dont une toile d'Ozias Leduc (La Présentation-de-Marie au temple), plusieurs oeuvres de Napoléon Bourassa et de Soeur Saint-Maurice (fondatrice du collège).

Toute une panoplie de meubles et d'objets ayant appartenu à Marie Rivier, dont on connaît mal le nombre, ont aussi disparu dans les flammes qui, croit-on, ont pris naissance au quatrième étage à la suite d'une défectuosité du système électrique.

Pour bien des Maskoutains, ce triste tableau avait des airs de déjà-vu. Car le Séminaire de Saint-Hyacinthe, à deux pas, a lui aussi vu ses bâtiments dévastés par le feu à deux reprises en 1923, et en 1963.

Devenu complice obligé par l'histoire, le vieux séminaire accueillait donc hier la soixantaine de religieuses sans logs. Dans un local exigu, les professeurs expatriés s'affairaient déjà à préparer la fin de session de leurs étudiantes. Hier soir, les 45 professeurs du Collège devaient rencontrer quelque 2000 personnes, en comptant les parents des 750 étudiantes.

« Il n'y a pas de doute dans notre esprit que le collège va continuer à donner ses cours dès mardi le 21 avril. Il s'agit de savoir où. Tout est perdu, les manuels, les livres, le matériel, mais c'est sûr que le collège ne mourra pas », tranchait hier M. Normand Lemoine, professeur d'anglais.

On prédit déjà que les vieux pins, roussis par le feu, ne verront peut-être pas s'élever un bâtiment avec autant de cachet, mais que les autobus jaunes ne tarderont pas à ramener d'autres hordes d'étudiantes aussi assoiffées d'apprendre.

**15 ans**

# Ciel 98.5

Cette année, soyez de la fête!  
**ET PARCOUREZ LE MONDE!**

# BELGIQUE

**IDENTIFIEZ UNE CONSTELLATION  
(5 ÉTOILES) DU CIEL**

TIRAGE LE 30 AVRIL 1992

NOM DE L'ÉTOILE	DATE D'APPARITION	REPLISSEZ ET RETOURNEZ À: CIEL, C.P. 98.5, LONGUEUIL J4H 3Z3
★		NOM _____ PRÉNOM _____
★		ADRESSE _____
★		VILLE _____ CODE POSTAL _____
★		TELEPHONE _____
★		QUESTION D'HABILITÉ À COMPLÉTER 90 + 8.5 = _____

COUPON ORIGINAL OBLIGATOIRE PHOTOCOPIE REFUSÉE

**LE DEVOIR NATIONAL AVIS inter-car**

### CARTES D'AFFAIRES



## ROBIC

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES  
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
55 St-Jacques, Montréal, Québec H2Y 3K2  
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 98 R-0-B-1-C

*La maîtrise des intangibles*

### PHOTOCOPIES URGENTES?

En noir? En couleurs? De qualité? À bas prix? Vite faites?  
Toutes grandeurs? Alors, adressez-vous à:

**SCRIBEC 385-9400, 45, RUE JARRY EST**  
8h30 à 20h, Samedi 10h30 à 16h

procurez-vous le feuillet-horaire gratuitement dans les 3 salles.

## VUES D'AFRIQUE

présente

# Les 8èmes Journées du cinéma africain et créole

Cinémathèque québécoise - Cinéma ONF (Complexe Guy-Favreau) - Cinéma Festival

pré-vente des billets à la Cinémathèque québécoise de 12h30 à 21h00  
carnet de 5 billets pour 20\$

INFORMATION: (514) 849-2085

## jusqu'au 12 avril

**BON FESTIVAL!**

En collaboration avec **LE DEVOIR** et **chloé**